

# Communiqué



## Myanmar envisage sérieusement le traité des mines antipersonnel dans le cadre de ses réformes d'État

*Phnom Penh et Genève, le 12 juillet 2012* – Le Ministre des Affaires étrangères de Myanmar, U Wunna Maung Lwin, a déclaré que son gouvernement envisageait sérieusement tous les traités de désarmement clés y compris la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ou Convention d'Ottawa, dans le cadre de ses réformes d'État et était optimiste à l'idée que son gouvernement puisse considérer positivement le traité.

Les commentaires du ministre ont été faits au cours d'une réunion de haut niveau avec le Président de la Convention, S.E. PRAK Sokhonn du Cambodge, durant la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN le 11 juillet à Phnom Penh.

Lors de l'invitation du Président de la Convention, le Myanmar, qui n'avait jamais participé aux réunions de la Convention, a assisté et a adressé sa onzième Assemblée des États parties, qui s'est tenue à la fin de l'année dernière à Phnom Penh. Pendant la réunion du 11 juillet, S.E. PRAK Sokhonn a réitéré son espoir que le Myanmar « continue à s'engager dans le travail de la Convention en participant à l'Assemblée annuelle des États parties ».

Le ministre U Wunna Maung Lwin a répondu qu'il s'assurerait que la Mission permanente du Myanmar à Genève participe aux prochaines réunions de la Convention. La prochaine réunion des États Parties se déroulera du 3 au 7 décembre 2012 à l'ONU à Genève, où plus de 800 diplomates et des experts en mines représentant plus de 100 États, sont censés assister.

S.E. PRAK Sokhonn a également exprimé l'espoir que tous les États de l'ASEAN, y compris le Myanmar, ne l'ayant pas encore fait, adhèreraient un jour à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. « L'adhésion à la Convention par un autre État du Sud-est asiatique contribuerait à renforcer le mouvement international pour éradiquer les mines antipersonnel », a déclaré S.E. PRAK Sokhonn qui, en plus de présider la Convention, est Ministre délégué auprès du Premier ministre du Cambodge et opère en tant que Vice-président de l'Autorité cambodgienne de l'action contre les mines et d'aide aux victimes.

Le Ministre U Wunna Maung Lwin a déclaré que son gouvernement n'utilisait plus des mines antipersonnel et est à la recherche d'un accord de paix avec les groupes armés non-étatiques, ce qui inclurait l'interdiction de ces armes.

S.E. PRAK Sokhonn du Cambodge a également encouragé le Myanmar à sonder les zones minées, délimiter les zones dangereuses, assurer une éducation sur les dangers aux mines et soutenir les survivants des explosions de mines antipersonnel. « En accord avec le principe de la coopération internationale, l'un des éléments clés de la Convention, nous offrons au Myanmar l'assistance qu'il jugera nécessaire, y compris en envoyant des experts cambodgiens au Myanmar, ou en fournissant des délégations du Myanmar avec l'opportunité de voir de première main des activités d'action contre les mines dans le Cambodge », a déclaré S.E. PRAK Sokhonn.

À ce jour, 160 États ont adhéré à la Convention, 155 d'entre eux n'ont plus de stocks de mines. Parmi les 56 États parties qui ont signalé des zones minées, 20 sont maintenant libre de mines.

###

Pour de plus amples informations concernant la Convention veuillez svp contacter Laila Rodriguez à : l.rodriguez@APMineBanConvention.org ou au +41 (0) 22 906 1656. Connectez-vous à la Convention à travers notre site [web](#), [Facebook](#), [Flickr](#) ou [Twitter](#). Pour des questions concernant le rôle du Cambodge dans l'ASEAN ou des programmes d'action antimines au Cambodge, s'il vous plaît contactez S.E. Vanndy HEM à hemvanndy@hotmail.com ou à +855 12 667 234.

**Unité d'appui à l'implémentation de la Convention sur l'interdiction de mines antipersonnel**